



BUDGET ANNEXE DES PARKINGS - 2024

Conseil Municipal du 20 février 2024

Budget « Parkings de Roquebrune-Cap-Martin »

- Pour rappel
 - Ce budget (comptabilité en HT pour déclaration de TVA) a pour objet de suivre la gestion des parkings privés de la Commune.
- Pour 2024, est inscrit :
 - **Des dépenses d'investissement liées aux travaux de VRD 148 000 €.**

BUDGET PRIMITIF 2024

LES PARKINGS DE RCM

Il s'élève à 987 000 euros

SECTION	Dépenses	Recettes
Investissement	356 541,91	356 541,91
Fonctionnement	631 380,03	631 380,03
TOTAL	987 921,94	987 921,94

- Avec la reprise anticipée des résultats 2023

SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat reporté antérieur	Résultat
Investissement	433 817,14	100 776,35	430 582,70	97 541,91
Fonctionnement	300 644,46	341 393,08	254 891,41	295 640,03
TOTAL	734 461,60	442 169,43	685 474,11	393 181,94

Synthèse du budget

Recettes	Dépenses
Fonctionnement 631 380,03 €	
Recettes réelles de fonctionnement (fiscalité, dotations, produits des services ...) 285 740 €	Dépenses réelles de fonctionnement (charges courantes, financières,...) 377 380,03€
Recettes d'ordre 50 000 €	Dépenses d'ordre (amortissements) 144 000€
Résultat reporté 295 640,03€	Virement à la section d'investissement 110 000€
Investissement 356 541,91€	
Virement de la section de fonctionnement 110 000 €	Remboursement d'emprunts 153 000€
Résultat reporté 97 541,91 €	Dépenses d'équipement 148 041,91€
Recettes réelles d'investissement (cautionnements reçus) 5 000 €	
Recettes d'ordre 144 000 €	Dépenses d'ordre 50 000 €

L'autofinancement est constitué du solde des opérations d'ordre (Dépenses – Recettes) et du virement à la section de fonctionnement

L'autofinancement prévisionnel 2024 s'élève à 204 000 €